



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1997/665
26 août 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATÉE DU 22 AOÛT 1997, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU
CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE
LA JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du communiqué de presse concernant la question de Lockerbie, publié par les chefs d'État du Burkina Faso, du Mali, du Niger et du Tchad à l'issue du Sommet des cinq qui s'est tenu dans la Jamahiriya arabe libyenne sur l'invitation du colonel Muammar Kadhafi, guide de la révolution, du 15 au 17 août 1997.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent

(Signé) Abuzid Omar DORDAH

ANNEXE

Communiqué de presse concernant la question de Lockerbie,
publié par les chefs d'État du Burkina Faso, du Mali,
du Niger et du Tchad

Lors du Sommet des cinq chefs d'État, qui s'est tenu à Tripoli du 15 au 17 août 1997, M. Blaise Compaoré, Président de la République du Burkina Faso, M. Alpha Oumar Konaré, Président de la République du Mali, M. Ibrahim Barré Maïnassara, Président de la République du Niger, et M. Idriss Déby, Président de la République du Tchad, ont examiné le différend qui oppose la Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste aux États-Unis et au Royaume-Uni. Tenant compte des résolutions adoptées sur ce sujet ainsi que des efforts déployés dans le cadre de l'Organisation de l'unité africaine, en particulier à Harare en juin 1997, de l'Organisation de la Conférence islamique, de la Ligue des États arabes et du Mouvement des pays non alignés, appelant à la recherche d'un règlement équitable fondé sur le dialogue et la compréhension mutuelle, ils expriment à nouveau leur vive préoccupation devant la poursuite des sanctions qui ont des effets négatifs sur l'économie de leurs pays respectifs, et se déclarent particulièrement préoccupés par les pertes humaines et matérielles subies par le peuple libyen du fait de ces sanctions. Les chefs d'État du Burkina Faso, du Mali, du Niger et du Tchad saluent les positions et les initiatives positives prises par la Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste et lancent un appel pressant à la communauté internationale afin qu'elle appuie résolument toutes les mesures qui puissent permettre d'aboutir à un règlement équitable et définitif de ce différend. Ils demandent en particulier au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Kofi Annan, d'envoyer en Libye une commission d'enquête pour constater les souffrances qu'endure le peuple de la Grande Jamahiriya du fait de l'embargo qui lui est imposé par le Conseil de sécurité.
